



LES BARILS

MAIRIE LES BARILS

Les Barils, le 31 octobre 2017

Invitation au repas des Anciens

Chère Madame, cher Monsieur,

Avec les élus des Barils, j'ai le plaisir de vous inviter au traditionnel repas des Anciens qui aura lieu le :

Samedi 2 décembre à 12h30 à l'Auberge des Barils

Animation : Charles Ams et ses tours de magie

Vous trouverez ci-joint un rappel des conditions de participation au repas des Anciens et un talon-réponse.

En attendant le plaisir de vous retrouver, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

Le Maire,

Philippe Obadia

Mairie Les Barils – 3, Rue de Verneuil -27130 Les Barils



02.32.60.21.90 - Permanences : mardi de 16 h à 18 h 30 & vendredi de 17h00 à 19h30

Courriel : mairielesbarils@orange.fr



MAIRIE LES BARILS

Repas des anciens des Barils Conditions de participation

Une délibération du conseil municipal du 29 mai 2015 a modifié les conditions de participation au repas des Anciens qui concerne tout habitant, résident ou électeur des Barils âgé d'au moins 65 ans.

Les anciens des Barils peuvent venir accompagnés d'une personne de leur choix aux conditions suivantes :

- Tout convive, s'il n'a pas 65 ans, devra s'acquitter du prix du repas.
- Toute personne extérieure aux Barils, quel que soit son âge devra s'acquitter du prix du repas.
- Un colis de Noël continuera d'être distribué aux personnes âgées d'au moins 70 ans qui n'ont pas participé au repas des anciens (un colis par foyer)

TALON-REPONSE

Réponse à retourner impérativement en mairie avant le 15 novembre 2017

Madame, Monsieur.....

NOMBRE TOTAL DE PERSONNES.....

Téléphone.....

Mail.....

Participera **Ne participera pas** **(rayer la mention inutile)**

Au repas des Anciens des Barils le samedi 2 décembre 2017

Mairie Les Barils – 3, Rue de Verneuil -27130 Les Barils



02.32.60.21.90 - Permanences : mardi de 16 h à 18 h 30 & vendredi de 17h00 à 19h30
Courriel : mairielesbarils@orange.fr